

le 29 Août 2012

CONVOCAATION

par voie électronique

Ordonnance N° 2055-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives
(JORF, 9 décembre 2005, P. 18986)

du Conseil Municipal en séance ordinaire à la Mairie, le

JEUDI 6 SEPTEMBRE 2012 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Réforme territoriale
- Point sur les travaux d'aménagement
- Dossier église - DCE - Souscription
- Etude de programmation
- Animation économique - Marché
- Point résidence artistes
- Groupement PAVE
- Dossier SIGIL
- Syndicat des Eaux de Gâtine - Modification statutaire
 - Crédits supplémentaires remboursement prêt CE
 - Amortissement subvention équipement
 - Intégration travaux 8 à Huit et Club House en investissement
- Rapport des commissions communales et communautaires
- Questions diverses - Demande Cours Espace Associatif - Numérotation des lieux-dits

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Nicole FORTUNÉ



COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL

JEUDI 6 SEPTEMBRE 2012 à 20 H 30

Présents : Nicole Fortuné, Bernard Renoux, Claude Largeau, Jean-Maurice Michaud, Jacques Largeau, Hervé Bonnanfant, Murielle Girard, Yves Pacaud, Jean-Bernard Riby, Francis Defaye, Alain Baribaud, Claudie Guitton, Dominique Guitton,

Absents excusés : Stéphane Destandau (pouvoir à Francis Defaye), Martine Corbinus (pouvoir à Claude Largeau)

Préambule : approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal du 28 juin.

En début de séance il est précisé que M.L. Brizard du Courrier de l'Ouest a annoncé par mail qu'elle cessait sa fonction.

ORDRE DU JOUR

- Réforme territoriale

Tous les membres du CM étaient présents à la réunion du 4 septembre à la salle Socio, relative au CR de KPMG.

Beaucoup ressentent une pression : il faut prendre une décision. La CDC a délibéré le 29 septembre 2011 pour participer à l'étude d'aide à la décision pour le regroupement de communes (cf Doc de KPMG).

D'ici le 15 octobre 2012 les conseils municipaux doivent se prononcer sur la poursuite de l'étude. Le préfet va donner son schéma modifié en fonction des votes qui auront été faits dans chaque commune de la CDC et ce le 27 septembre.

Compte tenu de la rapidité des faits, et de cette modification de la date « buttoir », nous devons nous prononcer très vite.

Une étude devrait pourquoi pas être faite avec Gâtine Autize et Val d'Egray.

Le Val d'Egray va « éclater ». Par exemple, Germond Rouvre et St Ouenne vont à la CAN.

Quant à Cours, Champdeniers, St Christophe, La Chapelle Bâton ... Quid de leur devenir.

Peut-être y a-t-il des opportunités de ce côté avant d'être rattachés à Parthenay ?

Compte tenu des débats qui ont eu lieu le 4 septembre, un vote à bulletin secret est proposé et formulé ainsi :

Vote : l'étude pour aller vers Parthenay doit-elle être poursuivie ? Nicole Fortuné rappelle que la CDC n'a pas eu de réponse sur les compétences. Toutefois il faut préciser que si l'étude est continuée, l'interprétation du Préfet pourrait être que la CDC souhaite se tourner vers Parthenay, donc que dans le schéma du Préfet nous aurions envie d' « aller » vers Parthenay.

Doit-on ou non continuer ?

Selon Bernard Renoux le dossier était mal « ficelé » dès le départ. Nous, CDC, avons des attentes par rapport à ce qui avait été construit depuis 93. Or nous n'avons pas été écoutés par les communautés qui risquent de fusionner.

Il n'y a pas eu de dialogue. Tout ce qui a été demandé n'a pas été retenu. Il nous a été fait dire, par préfet interposé, que la CDC de Parthenay prendrait comme compétence la voirie, alors que ni Parthenay ni les autres CDC n'ont précisé quoique ce soit. Il y a un manque de dialogue.

Pour Alain Baribaud, les schémas de découpage du territoire sont déjà définis. Soit nous restont « un petit canard » soit nous rejoignons Parthenay.

Selon Nicole Fortuné et Bernard Renoux : il manque aussi un leader.

Jean-Maurice Michaud s'est penché sur le problème voirie. Notre voirie rurale est bien entretenue. JMM a regardé sur Parthenay. Si Parthenay prend la compétence nous ne sommes pas prêts d'avoir une amélioration de notre voirie.

Nicole Fortuné intervient en précisant qu'elle serait désolée que la CDC reste seule. S'il doit y avoir élargissement dans un premier temps pour se dynamiser et prendre du recul, l'opportunité de se rapprocher des communes au sud de la CDC peut être saisie pour être plus forts et « aller » ensuite vers Parthenay.

De plus, il faudrait parler « projets communs ». Il y a aussi les projets économiques, le tourisme, la maison médicale.

Jacques Largeau de son côté précise qu'il a rencontré des élus sur Champdeniers. Ils sont prêts à discuter et regrettent qu'il n'y ait pas eu d'échange plus tôt.

Le vote peut impacter des décisions futures.

Vote à bulletin secret : Oui ou non voit-on un intérêt à continuer l'étude. : 1 oui 2 blancs et 12 non.

La délibération sera transmise à la CDC et à Monsieur le Préfet.

- Point sur les travaux d'aménagement

JMM : travaux de sécurité des entrées de bourg.

Route de Champdeniers, les travaux vont commencer dès demain 7 septembre avec la réalisation d'un plateau en enrobé par M'RY. C'est un plateau « visuel » mais pas surélevé.

Route de Château Bourdin : Les travaux commencent mercredi 12 septembre.

Sur la 743 : réalisation de la piste cyclable, à partir du 20 septembre. Il va falloir prévoir une ou deux quilles en sortie de la carrière.

Rue de Bellevue et route de la Cantinière, il y aura aussi un enrobé d'ici fin septembre.

Concernant la sécurité, les sens interdits se prennent sans arrêt. Pour le Conseil Général la signalisation est correcte. Il faut donc sécuriser.

- Dossier église - DCE - Souscription

Le dossier programme et consultation est en cours. Il sera disponible la 1^{ère} semaine d'octobre et sera évoqué à la prochaine réunion de conseil.

Une souscription orientée sur le petit patrimoine va être lancée avec la Fondation du Patrimoine. Une 1^{ère} souscription avait été faite pour les vitraux. C'est une souscription ouverte qui pourra recueillir les dons de tous les citoyens. La Fondation attribue généralement une subvention du même montant que les fonds recueillis.

L'ensemble sera évoqué lors du jour prochain conseil.

- Etude de programmation

Dans un premier temps Claude Largeau fait le point sur la réfection de la toiture de la Maison Aubret. Les travaux ont débuté lundi 3 septembre. Il n'y a pas de « surprise » jusqu'à maintenant. Tout se passe comme prévu et dans les délais.

Etude programmation : Le dossier établi par le Cabinet APS a été remis en début de séance. Il concerne la phase 3 Pré-programme qui retrace les différentes étapes et donne les estimations du scénario retenu pour l'ensemble du bâtiment mairie-salle socio et maison Aubret. Les travaux avec conservation du bâtiment intermédiaire s'élèvent à 614 700 € HT, et à 661 500 € HT avec démolition, ceux de la Maison AUBRET à 72 000 €. HT.

Ce document donne une idée de l'ampleur des travaux et des décisions qui seront à prendre ultérieurement concernant la mairie-salle socio-bibliothèque-école de musique.

Le Conseil municipal demande une restitution du travail devant le comité de pilotage et une présentation devant le public. La date à retenir serait les 22 ou 23 octobre.

- Animation économique - Marché

-Dominique Guitton évoque le marché : la date programmée initialement au 7 septembre, en raison des vacances, n'a pu être maintenue au vu du peu de réponses reçues suite à l'envoi d'un courrier. Il est nécessaire de décaler d'un mois l'« ouverture officielle » du marché au vendredi 5 octobre : Ce marché s'appellerait : « Marché des saveurs et des talents ». Les associations devront être contactées.

Date pour préparer le marché : réunion de la commission économique 13 septembre 20h30.

-Yves Pacaud évoque le Site Web : 2 réunions de travail avec Nicolas Brunet ont eu lieu : une le 16 juillet et une autre le 29 août. YP présente la maquette pour la page d'accueil du site. En haut il y aura un bandeau déroulant avec 5 photos. Le nom du site est : www.mazieres-en-gatine.fr.

-Jacques Largeau précise qu'une rencontre avec la chambre de commerce doit avoir lieu pour mettre en place une communication entre les entreprises.

- Point résidence artistes
Claude Largeau : Les travaux dans les anciens locaux de la poste vont se terminer vendredi 7 septembre. .
Rencontre avec les artistes. Ils vont fournir le programme des 6 mois de leurs interventions. Une convention va être signée avec la mairie. Le 15 septembre il y aura l'inauguration de l'atelier à 17h après la visite guidée du chemin de la rand'eau commentée par Yves, à partir de 15 heures. Visite de la boutique solidaire et pot de l'amitié pour clôturer cette manifestation.
Pour l'inauguration de la rue du Pré-Martinet et la rue des Forges, pourquoi ne pas envisager de faire réaliser une œuvre par un artiste ?
- Groupement PAVE
La demande d'adhésion au groupement de commandes pour la réalisation du PAVE, plan d'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public, a été faite au Pays de Gâtine porteur du projet. Le coût pour la commune est de 2 520€ montant duquel il y a lieu de déduire la subvention CRDD du Pays de Gâtine de 1 260€ soit un coût final de 1 260 € à notre charge.
Il est nécessaire d'inscrire ces crédits supplémentaires au budget.
Vote : pour à l'unanimité.
- Dossier SIGIL
Le SIEDS inclut dans la convention SIGIL l'accès à @ACCORDS79 pour l'utilisation de l'application de coordination de chantiers destinée aux professionnels et concessionnaires de réseaux. La commune adhère déjà à ce dispositif depuis le 13-03-2009.
Une nouvelle convention globale a été élaborée que le conseil doit valider. Le coût reste inchangé 400 € (300 € SIGIL et 100 € @ACCORDS79).
Vote : pour à l'unanimité.
- Syndicat des Eaux de Gâtine - Modification statutaire pour intégrer la représentation de la Communauté de Communes de Parthenay par 14 délégués.
Vote pour à l'unanimité
- Crédits supplémentaires remboursement prêt CE
Le prêt de 150 000 € souscrit auprès de la Caisse d'Épargne sera remboursé par échéances trimestrielles au lieu d'annuelles. Compte tenu du déblocage au 5.09 une échéance sera remboursée sur 2012 soit 1713.75 € en fonctionnement et 1 753.98 € en investissement à prévoir en crédits supplémentaires.
Pour à l'unanimité.
- Amortissement subventions équipements
La somme versée au Département pour 6852.38 € en participation au financement d'un équipement de restauration scolaire au collège (four et cellule de refroidissement) sera amortie sur 6 ans. Seront également amorties sur 6 ans les subventions d'équipement de 2 223.79 € versées SIEDS pour le raccordement du lotissement des Hauts de Gâtine et 1 319 € à ORANGE pour l'effacement des réseaux de la Rue des Halles .
Vote : Pour à l'unanimité
- Intégration travaux 8 à Huit et Club House en investissement
Les travaux effectués par les bénévoles du foot au Club House passés en fonctionnement pourront être affectés à l'investissement pour environ 6 000 € .
Il en est de même pour les travaux effectués au 8 à Huit par les employés pour la porte coupe-feu et diverses fournitures sur le budget 8 A HUIT..
Vote : pour à l'unanimité.
- Rapport des commissions communales et communautaires
NF : souhaite sur cette fin de mandature avoir un ressenti de chacun d'entre nous et désire connaître nos intentions pour la suite au cours d'un entretien individuel à prévoir avant la mi-octobre. NF souhaite laisser une continuité.

CG : réunion CCAS : 2 octobre.

BR : Les bureaux des ateliers relais de la CDC sont toujours à louer à la Chabirandière. L'un des locataires reprend les ateliers mais ne souhaite pas les bureaux.

Projet de construction d'un hangar par David Sauze et projet aussi pour une demande de terrain de 20 000m² pour un transporteur.

JMM : circuit vélo fait au niveau départemental qui passe par la passerelle. Si la municipalité souhaite réaliser un circuit familial autour de Mazières, le Conseil Général serait prêt à nous aider en prenant en charge la signalétique sur un itinéraire d'une vingtaine de kms. Réunion voirie/rand'eau le 16 octobre à 20h30.

HB : téléthon : 7 et 8 décembre avec des ex-candidats de l'émission « l'amour est dans le pré ».

Réunion subventions si possible avant le 11 octobre : vu pour le 25 octobre comm 6 avant la réunion de conseil suivante.

MG : jumelage Pologne déplacement NF, MG et Principale du Collège semaine du 3 décembre

YP : journée multi-sports le 8 septembre. Tennis, tennis de table et tir à l'arc de 9h-13h.

La cracotte est en cours de préparation. Journées du patrimoine 15-16 septembre, 14 octobre : Millénaire de Parthenay.

JBR : procédure de recrutement d'un employé communal. L'agent qui a assuré l'intérim a été retenu. Le recrutement s'est fait avec l'aide du centre de gestion.

AB : réactiver l'entreprise qui a le contrat d'entretien des parties enherbées de la rue Pré-Martinet. JMM revoit le problème au mois d'octobre.

Pas de réunion éco à la CDC.

Karine : Une personne a été recrutée par l'intermédiaire de l'AICM pour accompagner un groupe de primaires jusqu'au restaurant du collège, assurer l'aide au self et la surveillance de la sortie du collège aux écoles jusqu'à la reprise des cours. Une nouvelle organisation a dû être mise en place avec l'ouverture du self et devra être affinée au cours des prochaines semaines. Un point doit être fait avec le collège avant les vacances de la Toussaint pour permettre de faire les ajustements nécessaires.

- Questions diverses - Demande Cours Espace Associatif - Numérotation des lieux-dits

Deux demandes ont été formulées pour la rentrée :

Cours de méditation - bien être par Sylvie Veillon à compter du 13 ou 21 septembre, les jeudis de 18h30 à 19h30 à l'espace associatif

Cours de Qi Gong : méditation par Mme Brigitte Gaudin le jeudi à 20h30.

Un accord de principe sera donné mais sous réserve d'une participation pour le chauffage et l'eau à définir par la commission bâtiment.

Pour accord de principe à l'unanimité.

Réunion commission bâtiments : à voir.

Numérotation des lieux-dits. Il s'agit de numéroter les habitations de chaque hameau à la demande de La Poste. IL va falloir juxtaposer le PLU et les maisons construites en fonction des parcelles non construites.

Un groupe de travail va engager la démarche qui pourra être réalisée en plusieurs étapes.

L'assemblée générale de l'association du mémorial : réunion le 11 septembre à Mazières.

Le Pays de Gâtine organise des réunions à l'intention des élus concernant l'élaboration du SCOT Schéma de Cohérence Territoriale avec thèmes :

-Schéma économique et agricole Le 4 octobre à 20h00 à la salle des fêtes de la Peyratte.

-Etude Habitat et démographie - services et équipements - foncier et documents d'urbanisme :

* le 16 octobre - 18h00 - salle des fêtes de la Peyratte pour les élus des cantons de Parthenay, Thénezay, Ménigoute et Secondigny

* le 16 octobre - 20h30 - salle des fêtes de St Loup pour les élus des cantons d'Airvault et de Saint-Loup

- * le 17 octobre - 18h00 - salle du centre socioculturel de Coulonges pour les élus des cantons de Coulonges, Champdeniers, Mazières en Gâtine et Moncoutant

-Deux réunions sont prévues à l'attention agents des communes et communautés de communes de Gâtine, animées par les Bureaux d'études Opéra, Ecovia, et Jean-Michel Prieur pour le Pays de Gâtine.

- le 16 octobre de 14h30 à 17h00 - salle des fêtes de la Peyratte

- le 17 octobre de 9h30 à 12h00 - salle des fêtes de Mazières en Gâtine

Ajout : subvention Association Sportive Golf qui organise le trophée de la commune le 16

Septembre : 450€

Vote : pour à l'unanimité

Prochaine réunion de Conseil : 11 octobre 20h30.

Le Maire
Nicole FORTUNÉ